

Assemblée des parents du jeudi 7 novembre 2024, Organisée et menée par Cédric Parvex (CP) et Jannick Badoux (JB).

A 19h00 CP souhaite la bienvenue à l'assemblée.

Environ 45 personnes sont présentes, sur les 170 inscrites...

1^e partie de la soirée

Les organisateurs se présentent puis diffusent la vidéo explicative du conseil d'établissement.

Suite à la démission de la personne représentant les parents de Gryon, nous recherchons un membre pour compléter le 1/4 parents. L'appel est lancé, mais personne ne se propose.

Peut-être que des parents motivés se manifesteront plus tard ?

JB lit les réponses apportées par la Direction des écoles/la Municipale des écoles aux questions/réflexions suite à l'assemblée du 16 novembre 2023.

(le document est consultable sur le site des écoles de Bex ([Conseil d'établissement - Etablissement primaire et secondaire Etablissement scolaire de Bex](#)).

2^e partie de la soirée

Pour la suite de la soirée, les parents sont invités à se regrouper autour de 5 tables pour travailler les thèmes proposés, tirés des coupons d'inscription : la vie scolaire, les camps et courses d'école, aux abords de l'école, les transports, divers.

Restitution des thèmes abordés en groupes :

Vie scolaire :

- La cantine : c'est très bon, mais 11.- c'est relativement cher ! Malgré la qualité des repas, merci d'étudier une diminution des prix à Fr. 9.--.
Réponse de la commune : Un repas coûte Fr. 13.00 à la commune et n'est facturé que Fr. 11.00 aux enfants de Bex. Ce prix n'a pas changé depuis la rentrée scolaire 2019, quand bien même les salaires, les marchandises et les coûts de l'énergie ont augmenté.
- La solution de dédoublement des repas implique des questionnements : que font les grands en attendant leur heure de repas ? Que font les petits lorsqu'ils sortent ?
Réponse de la commune : Les élèves peuvent se rendre au centre des jeunes (sous le BAP) où une surveillance a été mise en place de 11h50 à 13h20
- Mettre d'avantage l'accent sur l'empathie, et ne pas faire entrer les élèves en compétition en classe. Dans certaines classes de 9-11, l'ambiance toxique est favorisée par certains professeurs.
- Savoir que le problème des bagarres est réglé à l'interne ne suffit pas, il faut tenir les parents au courant des soucis et des inquiétudes. A noter que les bagarres se déroulent aussi parfois en-dehors de l'école.

- Il y a peu de places pour les devoirs surveillés.
Réponse de l'école : Les groupes n'étaient pas remplis à tous les degrés aux vacances d'automne ; un ou deux groupes ouvriront encore si nécessaire.
Réponse de la commune : cela fait 2 ans que les cours ne sont pas complets.
- Organiser des cours pour les élèves allophones, avec des professeurs compétents. (nrlr : ce problème a déjà été relevé en 2023).
- Il serait nécessaire d'organiser une prévention harcèlement dès la 1P.
- Reconnaissance des efforts pour intégrer les enfants.
- Clarifier les méthodes de travail, d'enseignement.
Réponse de l'école : c'est le but des réunions de parents ; les enseignants sont à disposition pour répondre aux questions. Ils peuvent aussi être contactés durant l'année scolaire.

Camps et courses d'école :

- Tous les élèves ne font pas de camp, c'est injuste !
Réponse de l'école : Ils en font tous un en 8^e et en 10^e.
- Envisager d'intégrer des parents pour des camps ou courses d'école (nrlr : cette suggestion a déjà été relevée en 2023 : mais vos enfants seraient-ils d'accord que vous les accompagniez ?)
- Elles pourraient se faire plus régulièrement, réparties sur l'année scolaire.
- A ces occasions, regrouper les classes pour créer du lien entre les élèves de classes différentes (nrlr : cela se fait déjà).
- Regret de ne pas aller systématiquement à l'Arbalesse. Les parents de Bex en gardent de merveilleux souvenirs. Il faudrait mieux soutenir les enseignantes qui s'y impliquent.

Propositions relevées sur les Post-it

- *Obligation pour les enseignants d'organiser une sortie avec nuitée (minimum 1x/année).*
Réponse de l'école : un certain nombre d'activités pédagogiques, sportives ou culturelles sont imposées pour certaines volées, ainsi que les modalités pratiques dans lesquelles elles se déroulent, comme les camps de ski en 8H par exemple ; elles sont organisées à l'échelle de l'établissement. D'autres activités pédagogiques, sportives ou culturelles sont organisées individuellement par les enseignants pour leur classe en fonction des thèmes abordés durant l'année scolaire, des besoins de leur classe, ainsi que des objectifs éducatifs qu'ils souhaitent atteindre ; dans ce cas, les enseignants doivent pouvoir conserver leur liberté pédagogique, ce qui inclut le choix du format et du cadre dans lequel se déroule l'activité.
- *Camps et écoles en plein air plus réguliers pour chaque année scolaire*
- *Camp Arbalesse pour chaque classe, accompagné par des parents*

Aux abords de l'école :

- A la Servanne, un plancher en bois a été installé il y a une année. Il est glissant quand il est mouillé, c'est dangereux !
Réponse de l'école : cela a déjà été signalé par l'école dès le 1^{er} jour.
Réponse de la commune : le matériau choisi a été plébiscité par le Conseil communal dans le cadre du préavis et est fréquemment utilisé pour les terrasses et abords de piscine notamment.
- Une solution pour limiter le trafic rapide : mettre la rue de la Servanne à 30 km/h, ou en sens unique ? (ndlr : proposition déjà relevée en 2023 : elle n'est pas de la compétence de la commune).
- Le passage piétons devant la Migros est dangereux.
Réponse de la commune : tous les passages piétons sont dangereux et les enfants doivent être attentifs.

Propositions relevées sur les Post-it

- *Un policier ou patrouilleur scolaire pour régulariser les passages piétons devant les écoles ou Parc Ausset.*
Réponse de la commune : la police est fréquemment aux abords des écoles et la commune insiste pour que des contrôles soient intensifiés.

Les transports :

- Il n'y a pas assez de places de parc pour les parents (ndlr : créer des places de parc est contraire à la volonté actuelle qui est d'inviter chacun à laisser son véhicule à la maison, et à se déplacer à pied ou à vélo).
Réponse de la commune : l'idéal serait que les enfants viennent à pied à l'école et un appel est une fois de plus lancé aux parents en faveur du PEDIBUS.
- Il n'y a pas de bus scolaires pour les hameaux : les enfants sont mélangés aux adultes dans les transports publics.
Un abribus à la Servanne serait nécessaire. Réponse de M. Dupertuis : il est prêt, mais on n'a pas le droit de le poser. Problème avec la DGMR car il y a trop de circulation !!! – Dans l'intervalle l'abri a été posé !
- Il faudrait trouver une solution pour que tous les élèves puissent monter dans le bus et ne doivent pas rester sur le trottoir, car il est bondé (bus 153).
Réponse de la commune : des pourparlers sont en cours avec les TPC pour doubler certaines courses.
- Les bus arrivent trop tôt pour le début des cours.
Réponse de la commune : une solution de garde est mise en place pour les enfants qui arrivent trop tôt.
- Proposition : gratuité des bus pour les enfants.
Réponse de la commune : les transports sont à charge de la commune pour les enfants habitant à plus de 2,5 km de l'école.
Intervention de Michael Dupertuis : les transports sont gratuits pour les enfants qui habitent à + de 2,5 km à vol d'oiseau. A savoir qu'un bus coûte 2 mio de francs à la commune. Une solution aurait été que les grands et les petits aient des horaires différenciés, ce qui permettrait de profiter de 2 lignes de bus.

- Il y a des bus organisés pour aller faire la gym/la piscine à Ollon, mais pas pour aller à l'école !
- Peu ou pas d'info de la part de l'école sur les possibilités de transport.
Réponse de l'école : tout est sur le site internet de l'école.
- Le trottoir abaissé en face de la Colonie italienne est dangereux.

Propositions des parents pour solutionner le problème des transports :

- Pourquoi ne pas adapter les horaires d'école à ceux des transports en commun et commencer autour de 08h00 ? (Bus -> 7h45 de Chatel, 7h50 train de Gryon)
Réponse de l'école : cela s'est toujours fait à chaque fois que c'était possible dans le respect du cadre légal (grille horaire, durée des périodes, durée des récréations, heure de début et fin de l'école).

Divers :

- Dommage qu'il n'y ait plus de structure pour les adolescents à Bex.
Réponse de la commune : le Minot devrait rouvrir ses portes prochainement.
- A savoir : en cas de conflit, on peut accéder on peut faire appel aux bons offices.
<https://www.vd.ch/formation/enseignement-obligatoire-et-pedagogie-specialisee/relations-entre-lecole-et-la-famille#c2085851> Rubrique Bons Offices
- Favoriser au sein de l'école des ateliers de partage de savoir entre parents (cuisine ou autre).
Réponse de l'école : L'organisation d'ateliers de partage de savoir entre parents ne relève pas directement du rôle de l'école. Cependant, certains projets facilitent parfois ces échanges en impliquant directement les parents : par exemple, dans le cadre des cours de cuisine, les élèves de classe d'accueil secondaire et leurs enseignants ont eu l'opportunité de collaborer avec leurs parents pour élaborer un repas constitué de plusieurs plats et différents desserts, ce qui leur a permis de découvrir la richesse de la cuisine du monde.
- Parmi les réponses reçues de l'école en début de séance, on a souvent entendu « c'est du ressort de la commune », mais on ne nous donne pas beaucoup le point de vue de la commune.
Cette remarque a été transmise à la commune, qui en a bien pris note.
- L'utilisation du jardin de la circulation devrait se faire plus tôt dans le parcours scolaire.
Réponse de l'école : Dans le cadre du programme cantonal de prévention routière, le jardin de circulation est utilisé avec les vélos en 8P pour travailler les priorités, pas avant, car tous les élèves ne maîtrisent pas encore l'art d'aller à vélo, et n'ont pas tous un vélo (de plus, les vélos qui peuvent être prêtés par la police sont parfois trop grands pour des élèves plus jeunes).
Le jardin de circulation est utilisé avec des enfants plus jeunes qui viennent avec leur propre vélo dans le cadre de certaines actions qui ont lieu le samedi matin, ou dans le cadre du passeport vacances.
- A noter qu'un papa a pris la parole au nom de nouveaux habitants de la commune. Il tient à manifester leur reconnaissance pour tout le travail accompli au sein de l'école et de la commune. Ils trouvent que globalement tout va bien.

- Dans un souci continu d'amélioration, l'école pourrait-elle aller chercher les bonnes pratiques des établissements des environs ?
Réponse de l'école : ça se fait déjà, et il y a déjà eu plusieurs actions communes (prévention puffs en mai 2024 par exemple).
- Voir faire une évaluation « Benchmark » ?
- Le tarif des photos de classes est abusif. Y aurait-il possibilité de passer à un format numérique ?
Réponse de l'école : sera transmis au photographe.
- Il n'y a toujours pas de trottoir à la route d'Aigle. Réponse de Michael Dupertuis : le projet est en cours. La commune est en attente de la réponse du canton.

Deux mamans ont fait une pétition en faveur d'un transport scolaire qui assure une sécurité totale pour les enfants. Des feuilles de signature sont à disposition des parents dans le hall de la salle.

Cédric remercie toutes les personnes présentes, et clôt l'assemblée à 20h35.

Une verrée, offerte par la commune, est proposée à tous les participants.

Merci à toutes les personnes qui ont aidé à remettre en place la salle.

Bex, 28.02.25/jb